Image not found or type unknown

Casier judiciere demande d effacement

Par **maravilloso**, le **27/03/2016** à **19:22**

Bonjour,

Tout d'abord, merci pour votre amabilité.

J'ai fait une demande pour effacer mon casier judiciaire. Ma demande a été acceptée. J'ai eu une convocation au Palais de Justice et c'est là qu'on m'a dit qu'il était effacé.

Va-t'on m'envoyer une confirmation, un papier ou autre pour me confirmer cela ?

Merci encore pour votre bienveillance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés